

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'ACERPA, exercice 2024.

Date : le Samedi 12 avril 2025 à 9h40.

Lieu : Cantine de l'Ecole, 01 470 Serrières de Briord

Présents : adhérents

Représentés par pouvoirs : adhérents

Au total 25 voix représentées.

Il a été établi une feuille d'émargement, sur laquelle les adhérents présents ou ayant donné pouvoir, ont été identifiés comme tels. Avant l'ouverture de l'assemblée, des adhérents ont tiré au sort l'attribution des pouvoirs donnés en blanc, qu'ils ont remis à la table d'émargement.

Le président constate que le quorum est atteint et indique que l'assemblée peut régulièrement se dérouler.

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation du rapport moral.**
- **Présentation des comptes de l'association.**
- **Vote de 3 résolutions et élection du bureau :**
 - **Première résolution :** approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui auront été présentés, ainsi que du quitus de gérance au conseil d'administration pour sa gestion.
 - **Deuxième résolution :** Montant de la cotisation 2026.
 - **Troisième résolution :** Election du poste de secrétaire et des membres du conseil d'administration (hors président et trésorier, élus en 2023 pour 3 ans).
 - **Quatrième résolution :** Souscription de 10 parts sociales Pl'Ain d'Energie, 1 part au nom de l'association Coop'Ain et 1 part au nom de Nec Bugey
- **Retrospective 2024 et perspectives.**

1) Présentation du rapport moral et d'activité :

Rapport moral et stratégie 2025 :

Le Président de l'ACERPA Eric Cavanne rappelle les objectifs de l'association, développer des énergies citoyennes, renouvelables et inciter les citoyens à « faire ensemble au niveau local ».

Malgré la remise en cause des engagements mondiaux de la COP et le récent changement réglementaire en France, les membres de l'association continuent leurs actions avec la même conviction.

Les participants sont invités à poursuivre l'engagement collectif, en apportant leurs idées à l'association et en contribuant financièrement aux projets.

Rapport d'activité :

Eric Cavanne rappelle que l'ACERPA a continué à apporter un soutien actif à la société de projet PL'AIN d'ENERGIE, lors de plus de 30 réunions, notamment à la CCPA pour les projets ACC Rénoverie et recrutement d'un salarié.

L'ACERPA a assuré la présentation de l'ACERPA auprès d'une vingtaine de maires et élus.

Les bénévoles se sont formés au niveau technique et financier avec des webinaires proposés par les Centrales Villageoises et Energie partagée.

L'ACERPA a sécurisé son informatique en passant un nouveau contrat avec un prestataire IONOS, qui va lui permettre de sécuriser ses sauvegardes et échanges de fichiers.

Cette évolution lui a permis de proposer un nouveau site web, plus agréable, mais pour lequel Eric invite les adhérents à suggérer d'éventuelles idées pour l'améliorer encore.

L'ACERPA a communiqué sur les réseaux sociaux, et par une « newsletter » mensuelle, et grâce à de nombreux articles dans la presse.

L'ACERPA a réalisé adhésions et financement en ligne par l'intermédiaire d'Helloasso : elle compte aujourd'hui 50 adhérents.

L'équipe bénévole ACERPA a réalisé des présentations de l'Association lors de rencontres avec des collectivités, banques, partenaires, participé à 9 réunions, rencontres et manifestations publiques (Zones d'accélération ENR, Enercoop, Solarcoop, Nature et Savoirs, Kroma festival, Fête de l'eau et atelier 2 tonnes).

L'ACERPA a reçu un prix du Crédit Mutuel (1000 € sans contrepartie).

L'ACERPA a contribué à la communication pour l'installation projet MARPA à Serrières de Briord (videos réalisées par drones et panneau explicatif).

2) Présentation des comptes de l'association par sa trésorière, Marie-Céline Ray :

Bilan ACERPA 2024			
Recettes	1825,47		
Subventions	1196		
dont Douvres	100		
dont Crédit Mutuel	1096		
Adhésions et dons	525		
Remboursements Crédit Mutuel	47,76		
Intérêts livret bleu	56,71		
Dépenses	2053,85		
Frais de fonctionnement			
Frais bancaires	49,76		
Assurance	52,77		
Déplacements	578,84		
Réceptions	203,88		
Communication (Dibon, flyers...)	416		
Domaine/Site Internet	99,6		
Nextcloud	144		
Achat informatique	509		
BILAN	-228,38		
		TRESORERIE au 31/12/2024	917,46
		Compte courant	860,75
		Livret bleu	56,71
		Investissements en 2024	5000
		Prise de parts Pl'Ain d'Energie	1000
		Compte courant associé Pl'Ain d'Energie	4000
		BILAN DES INVESTISSEMENTS	6000
		Parts Pl'Ain d'Energie	2000
		Compte courant associé Pl'Ain d'Energie	4000

A noter :

- Déficit de 228,38 €
- Subvention du Crédit Mutuel 1096 €
- Trésorerie positive à 917,46 € à fin 2024
- Investissements de 5000 € pour Pl'Ain d'Energie en nouvelle prise de parts et compte courant associé.

3) Vote des résolutions et élection du bureau :

Les résolutions proposées sont adoptées à l'unanimité.

Première résolution : approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que du quitus de gérance au conseil d'administration pour sa gestion. Il est procédé à un vote à mains levées.

POUR : 25 voix
CONTRE : 0 voix
ABSTENTIONS : 0 voix

Deuxième résolution : montant des cotisations 2026

La question est posée concernant leur maintien aux tarifs actuels (10€ pour les particuliers, 20€ pour les associations et 150€ pour les entreprises et les collectivités). Il est procédé à un vote à mains levées.

POUR : 25 voix
CONTRE : 0 voix
ABSTENTIONS : 0 voix

Troisième résolution : Il est proposé une prise de participation dans Pl'Ain d'Energie, avec 10 parts supplémentaires.

Pour rappel, l'ACERPA détient actuellement 20 parts (1 part acquise lors de la création de Pl'Ain d'Energie, et 9 parts acquises en 2023).

Il est procédé à un vote à mains levées.

POUR : 25 voix
CONTRE : 0 voix
ABSTENTIONS : 0 voix

La nouvelle acquisition validée porte le nombre de parts détenues à 30.

Proposition 1 prise de part chez Coop'Ain et 1 chez NEC Bugey :

Il est procédé à un vote à mains levées.

POUR : 25 voix
CONTRE : 0 voix
ABSTENTIONS : 0 voix

Constitution du bureau pour 2025 :

Election du poste de secrétaire et des membres du conseil d'administration (hors président et trésorier, élus en 2023 pour 3 ans).

Aucun adhérent ne se présente au poste de secrétaire.

1) Perspectives pour 2024-2025 :

Eric Cavanne explique que l'association va poursuivre son soutien actif à la société de projet PL'AIN D'ENERGIE, en particulier par une communication diversifiée :

- Ateliers pédagogiques
- Mise à disposition d'un cadastre solaire (via la CCPA).
- Panneaux d'affichage explicatifs sur les sites équipés
- Manifestations festives
- Réunions d'informations sur l'auto-consommation collective d'énergie électrique et les autres énergies renouvelables.

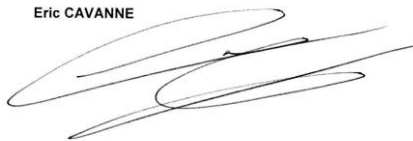
Une rétrospective en images est diffusée à la fin de l'Assemblée Générale pour illustrer le rapport d'activité 2024, photos à l'appui.

Eric Cavanne termine par la lecture de sa lettre aux adhérents envoyée en début d'année les incitant à ne pas baisser les bras face aux perturbations de l'environnement mondial et à l'abandon par le Gouvernement Français du programme en faveur de la transition énergétique.

Après épuisement des sujets, Eric Cavanne déclare la fin de l'Assemblée Générale de l'ACERPA à 10h08.

Le président, Eric CAVANNE

Eric CAVANNE

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, positioned below the printed name.

Annexes :

[ACERPA Présentation AG pour 2024.pptx - Fichiers - Managed Nextcloud powered by IONOS](#)

[Rapport moral 2024 -ACERPA strategie 2025.odt - Managed Nextcloud powered by IONOS](#)

[Rapport d'activités 2024 -ACERPA.odt - Managed Nextcloud powered by IONOS](#)

[Bilan ACERPA 2024.docx - Managed Nextcloud powered by IONOS](#)